

#AMIEEMPLOI



CUISINIER

H / F

CONTRAT D'APPRENTISSAGE ENTRE MER ET MONTAGNE

LE PARCOURS EN 4 PHASES

PHASE 1 – CÔTE D'OPALE Mai → Novembre 2026

- Acquisition du Bloc 1, amorce du Bloc 2
- Autonomie sur postes simples
- Gestion de la cadence estivale
- Découverte des produits littoraux : poissons, coquillages, algues, légumes de saison
- 3 jours entreprise / 2 jours OFA

PHASE 2 – MONTAGNE Novembre 2026 → Mars 2027

- Consolidation du Bloc 2
- Maîtrise des cuissons, sauces, gestion de volumes
- Produits d'altitude : fromages, gibier, légumes racines
- Travail en forte affluence (hiver)
- Modules : rôtisserie, braisage, sauces réduites, conservation, maturation

PHASE 3 – PERFECTIONNEMENT MER Avril 2027 → Octobre 2027

- Polyvalence complète : tenue d'un poste de A à Z
- Création d'une assiette signature "Mer & Montagne"
- Début d'encadrement : gestion d'un stagiaire/extra

PHASE 4 – PERFECTIONNEMENT MONTAGNE Novembre 2027 → Mars 2028

- Finalisation des Blocs 2 & 3
- Maîtrise complète des compétences du TFP
- Préparation à l'examen final

INTERSAISONS

À la fin de chaque saison (été ou hiver) :

- 2 semaines de congés payés
- Une période de formation de remobilisation pour préparer la saison suivante
- Un accompagnement complet du GEIQ HRT pour la mobilité, l'installation et l'intégration dans le nouveau territoire (Mer ↔ Montagne)

LES + DU PARCOURS

- 70 % du SMIC (18-26 ans) / 100 % au-delà
- Logement & transport assurés en Savoie
- Établissements d'exception Mer & Montagne
- Suivi personnalisé GEIQ HRT
- Expérience professionnelle rare et valorisante
- Forte employabilité à l'issue du contrat
- Obtention du TFP Commis de cuisine – Niveau III

Pour postuler

Envoyez votre CV à belinda.soret@prochemploi.fr

